

«La nourriture est un droit. En Belgique aussi»

MIS EN LIGNE LE 15/05/2019 À 12:53 PAR PIET VANTHEMSCHÉ, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION BELGE DES BANQUES ALIMENTAIRES

f e t ir

Il est indispensable de maintenir un programme d'aide alimentaire, via les associations locales. Appel est lancé au gouvernement belge pour qu'il mène à bien les discussions autour du programme d'aide européen.



Le journal britannique *The Guardian* a publié, le 24 mars dernier, [une lettre](#) d'un certain nombre d'académiciens – dont le professeur belge Olivier De Schutter – sous le titre « Food Banks are no solution to poverty ». C'était à l'occasion d'une réunion à Londres, du « Global Foodbank Network » (une association dont la Fédération Belge des Banques Alimentaires est membre). Dans la lettre, les auteurs qualifient l'aide alimentaire comme un sparadrap sur la plaie béante de l'inégalité systématique qui existe dans notre société.

En essence, les auteurs ont raison : l'aide alimentaire n'est en effet pas la solution pour éradiquer la pauvreté dans notre société. Elle combat les symptômes, mais n'attaque pas le problème à la racine. Toutefois, en visant le fonctionnement des Banques Alimentaires on risque de jeter le bébé avec l'eau du bain.

En Belgique, neuf Banques Alimentaires sont actives et elles couvrent tout le territoire ; ensemble elles approvisionnent 623 associations caritatives locales, qui, à leur tour, procurent une aide alimentaire à 160.000 personnes nécessiteuses, le double par rapport à il y a 10 ans. Environ la moitié de ces familles sont des familles monoparentales, des mamans seules et leurs enfants qui sont tributaires d'aide alimentaire afin de pourvoir leur subsistance. Voilà la pénible réalité journalière pour beaucoup de nos citoyens dans notre pays prospère !

13 millions d'euros par an

Environ la moitié de l'aide alimentaire fournie par les Banques Alimentaires belges est financée par l'Union européenne (UE), via le budget dit FEAD ([Fonds européen d'aide aux plus démunis](#)).

L'autorité belge consacre ces moyens européens (annuellement environ 13 millions d'euros) à l'achat d'aliments de première qualité et les met ensuite à la disposition de personnes vivant dans la pauvreté. Cette aide alimentaire est le complément indispensable de l'autre moitié (des vivres invendus collectés auprès de l'industrie agro-alimentaire et les chaînes de supermarchés).

Lors de l'achat des produits de l'aide alimentaire européenne, une attention particulière est accordée à la diversité, la valeur nutritive et à une alimentation équilibrée. Pour les Banques Alimentaires belges, l'aide européenne est indispensable afin de pouvoir offrir un assortiment équilibré à notre clientèle.

Une indispensable continuité

Les Banques Alimentaires belges sont très préoccupées quant à la continuité du fonctionnement de l'aide alimentaire européenne. Dans la nouvelle période budgétaire, les états membres – dont la Belgique – devront décider quelle part du Fonds social européen ils consacrent à l'aide alimentaire. Les projets de textes imposent aux Etats membres un minimum de 2 %. Si notre pays optait pour appliquer ce minimum, cela signifierait la réduction de moitié de l'aide alimentaire européenne. Dans ce cas, beaucoup de personnes seraient abandonnées à leur triste sort. Presque 250 repas de moins, par an, pour une maman ayant deux enfants à charge. Et cela, alors que les chiffres de pauvreté augmentent !

Toutefois, l'ambition de l'UE est de consacrer, en moyenne, 4 % du Fonds social européen à l'aide alimentaire.

Nous faisons appel aux autorités belges pour faire mieux. Cela permettra aux nombreuses associations caritatives de continuer à remplir leur rôle vital.

Je voudrais dire à Olivier De Schutter : ne tirez pas sur les pianistes, les nombreux bénévoles qui sont actifs dans le combat contre la pauvreté et ses symptômes. Leurs intentions sont nobles, leur engagement digne d'admiration. Respectez-les.